

SESSION ORDINAIRE DU 12 MARS 2012 à 21h.

Date de convocation le 06.03.2012.

Affiché le 13.MARS 2012.

L'an deux mil DOUZE, le 12 MARS, à 20 heures 30, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel DUPUY, Maire, conformément à l'article L 2121/10 du code général des collectivités territoriales.

PRÉSENTS : DUPUY. LEYMARIE. CIPIERRE. NARDOU. GUEDEC.

ABSENTS : MICHAUD. REBEYROL. JAMET.

EXCUSES : Anne JOVET ayant donné pouvoir à Francis CIPIERRE.

Marie-Caroline SEMENY ayant donné pouvoir à Yveline LEYMARIE.

SECRÉTAIRE : Yveline LEYMARIE est élue secrétaire.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le Conseil Municipal ne se trouve pas en nombre pour délibérer.

La séance est levée à 20 heures 45 minutes.